

Délibération n° 20250125-007

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 15 octobre 2025

Objet : DÉCISION
MODIFICATIVE N°3 - BP

Rapporteur : Stéphane
GUILLAUME

Secrétaire de séance :
Madame Evelynne BRUN

Date de convocation :
10 octobre 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 143

Présents : 23

Pouvoir : 1

Votants : 24

Pour : 23

Contre : 0 –

Abstention : 1 – (DONNET
Anne-Michèle)

Ne prend pas part au vote :
0 –

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à neuf heures et quinze minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Salle de réunion Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 15 octobre 2025 à neuf heures, en application des articles L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les locaux de Territoire d'Énergie Puy de Dôme à Cournon d'Auvergne.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, BRUN Evelynne, DUCOING Guy, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, COUPAT Sylvie, DEMAY André, PRADIER Alain, RAYNAUD Dominique, JARLIER Dominique, DAUPHIN Serge, EGLI Eric, BARRASSON Bernard, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LAMOUREUX Jean-François, RABY Laurent, DROZDZ Chantal, DONNET Anne-Michèle, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

BOISNAULT Christian

Pouvoirs :

GUILLAUME Stéphane donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien

Secrétaire de séance : Mme BRUN

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - BP

Décision modificative n°3 - exercice 2025

La décision modificative notifiée n°3, fait suite à deux virements de crédits 1 et 2 (correctif du 1^{er}), présentés pour information de l'exécutif au conseil syndical.

La présente Décision Modificative n°3 s'établit à 2 323 200.88€.

La section de fonctionnement s'établit à 21 411 952.05€, soit 616 238.08€ d'inscriptions en crédits supplémentaires par rapport au budget primitif.

La section d'investissement s'établit à 51 195 567.55€, soit 1 706 962.80 € d'inscriptions en crédits supplémentaires par rapport au budget primitif.

Les éléments justifiant la décision modificative n°3 - exercice 2025 sont :

Section de fonctionnement

Recettes

- Art. 6419, la prévision de remboursement revue à la hausse concernant la décharge syndicale d'une agente.
- 706881, la diminution des recettes attendues ; cet article étant actuellement uniquement utilisé pour saisir les écritures liées au bénéfice des tickets restaurant.
- Art. 7085, le retrait des prévisions de recettes liées au CEE.
- Art 7088, l'intégration du fruit des certificats TIRUERT engendrés par les bornes de recharge des véhicules électriques.
- Art. 74748 et 74758, le réajustement des recettes attendues relatives à la maintenance de l'éclairage public pour l'année 2025, ainsi que l'intégration des cotisations EM3 et 4 (participation pour le fonctionnement des bornes de recharges des véhicules électriques) concernant les années 2023 et 2024.
- Art. 74888, l'intégration de la participation de l'ADEME relative à la mission d'animation confiée à TE63.
- Art. 75888, le rajout de recettes provenant de notre assureur dans le cadre des dossiers de candélabres accidentés.
- Art. 777, le réajustement des amortissements des subventions suite à la perception du FACE 2022 relatif aux bornes de recharge des véhicules électriques.

Dépenses

- Art. 6541, le réajustement à la hausse des admissions en non-valeur.
- Art. 65742, l'intégration de subventions de fonctionnement auprès des entreprises Conceptions urbaines pour 3 085.98€ et Limagne Immo 08 pour 4 093.76€ (somme totale de 7 179.74€) permettant de régulariser des titres émis hors délais, dettes atteintes par la déchéance quadriennale (lien art. 458214 et 458215). En effet, les comptes utilisés pour les travaux sous mandats doivent s'équilibrer à l'euro/l'euro.

Puisque ces sociétés n'ont pas été facturées dans les délais impartis, TE63 prend en charge les frais sous forme de subvention.

- Art. 66112, l'intégration des écritures relatives aux intérêts courus non échus (ICNE).
- Art. 673, la prévision en baisse des dépenses liées à l'annulation des titres antérieurs.
- Art. 6811, le réajustement des amortissements des immobilisations lié à la mise en place du *prorata temporis* sur l'exercice 2025.
- Art. 6815 et 6865, le réajustement des crédits relatifs à la provision pour risques et charges (Cf. délibérations spécifiques à la constitution de provision à adopter lors du même conseil syndical).
- Art. 65811 et 65818, le rajout de crédits permettant d'intégrer les dépenses relatives au cloud, à l'hébergement du site internet ou à l'exploitation des actifs incorporels au sein du bon chapitre (antérieurement chapitre 61).
- Art. 7398, le réajustement à la hausse du versement de l'accise sur l'électricité vers les 5 collectivités concernées afin d'intégrer une double réévaluation sur l'exercice 2025 (régularisation des années 2024 et 2025).

Virement de crédit de la section de fonctionnement (dépense) vers la section d'investissement (recette) : 494 003.03€.

Section d'investissement

Recettes

- Art. 1318, l'intégration de la subvention FACE 2022 relative aux bornes de recharge des véhicules électriques.
- Art. 13248 et 13258, l'augmentation des prévisions de recettes liées aux participations des communes et EPCI.
- Art. 1328, le réajustement à la hausse des recettes attendues relatives aux diverses subventions FACE 2022 à 2025.
- Art. 1641, la diminution des recettes attendues concernant la contractualisation d'un nouvel emprunt sur l'exercice 2025.
- Art. 238, la suppression du remboursement de l'avance forfaitaire accordée à SEMELEC pour l'année 2025. Le report de ce remboursement sur l'exercice budgétaire suivant est engendré par la mise en place du paiement direct des entreprises par TE63 à partir du 1^{er} janvier 2026.
- Art. 281351 le réajustement des amortissements des immobilisations lié à la mise en place du *prorata temporis*.
- Art. 4582022, 4582023, 4582024, 4582025, 45822023, 45822024, 458232, 458233 et 458234, le réajustement des prévisions budgétaires, en fonction des coûts estimés des programmes de travaux sous mandats, permettant de provisionner en équilibre les recettes et dépenses.

Dépenses

- Art. 13, le réajustement des amortissements des subventions suite à la perception du FACE 2022 relatif aux bornes de recharge des véhicules électriques.
- Art. 1326, le réajustement pour régularisation de la Part Couverte par le Tarif (PCT) 2024.
- Art. 1641, la baisse des prévisions budgétaires relatives au paiement du capital des emprunts.
- Art. 2051, il est consensuellement admis par le maître d'ouvrage et son mandataire que le logiciel de suivi technique des opérations est obsolète. Le TE63 envisage de migrer vers une solution en ligne et multi-utilisateurs (y compris les entreprises de travaux). D'autres TE utilisent déjà des applicatifs métiers dédiés. La part d'investissements correspond aux frais de développement, de déploiements et de paramétrages.
- Art. 261 : Les instances de la SAS Puys d'Energies envisagent une montée au capital à part égale de ses adhérents que sont le Conseil Départemental 63 et le TE63. Celle-ci serait pour chacun de 200 K€ avec un versement par moitié en 2025 et 2026. 100 K€ sont prévus à cette DM.
- Art. 2317, le rajout de crédits pour des travaux d'éclairage public conséquents aux vols de câbles (Cf. délibération spécifique à l'autorisation de programme 2024-2026 à adopter lors du même conseil syndical).
- Art. 458214 et 458215, l'intégration de dépense permettant la régularisation comptable de recettes non perçues concernant des opérations de travaux sous-mandats datant de 20214 et 2015. En effet, les comptes de travaux sous mandats doivent s'équilibrer à l'euro/l'euro. Etant donné que les créances sont prescrites, une subvention de l'établissement est nécessaire pour permettre l'équilibre (lien art. 65742).
- Art. 45812023, 458132, 458133, 458134 et 4581025, le réajustement des prévisions budgétaires, en fonction des coûts estimés des programmes de travaux sous mandats, permettant de provisionner en équilibre les recettes et dépenses.
- Art. 4582022, 4582023 et 4582024, l'intégration d'annulation de recettes perçues sur ces programmes de travaux sous-mandat permettant de procéder à des régularisations et remboursements lorsque le tiers à verser un acompte finalement supérieur au coût final des travaux.

	Sections/Sens/Chapitres/Articles	Propositions
Fonctionnement	Recettes	616 238,08 €
	013 - Atténuations de charges	26 000,00 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- 317 186,27 €
	706881 - Cotisations obligatoires	- 55 000,00 €
	7085 - Produits des adhésions au titre des assurances	- 293 686,27 €
	7088 - Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	31 500,00 €
	74 - Dotations et participations	524 375,00 €
	74748 - Participations autres communes	186 199,13 €
	74758 - Participations autres groupements	263 800,87 €
	74888 - Autres attributions et participations	74 375,00 €
	75 - Autres produits de gestion courante	350 000,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 049,35 €
	Dépenses	616 238,08 €
	014 - Atténuations de produits	100 000,00 €
	023 - Virement à la section d'investissement	510 058,34 €
	65 - Autres charges de gestion courante	28 479,74 €
	6541 - Créances admises en non-valeur	11 000,00 €
	65742 - Subventions de fonctionnement aux entreprises	7 179,74 €
	65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	300,00 €
	65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	10 000,00 €
	67 - Charges spécifiques	- 40 000,00 €
	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	6 500,00 €
	6815 - Dot. aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	76 500,00 €
	6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	- 70 000,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 200,00 €
Investissements	Recettes	1 706 962,80 €
	021 - Virement de la section de fonctionnement	510 058,34 €
	13 - Subventions d'investissement	5 554 489,60 €
	16 - Emprunts et dettes assimilées	- 2 000 000,00 €
	23 - Immobilisations en cours	- 3 500 000,00 €
	4582022 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N° 22	- 80 000,00 €
	4582023 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2023 N° 23	70 000,00 €
	4582024 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N° 24	- 60 000,00 €
	4582025 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2025	70 000,00 €
	45822023 - TRAVAUX CONNEXES 2023	801 200,00 €
	45822024 - TRAVAUX CONNEXES 2024	288 000,00 €
	458232 - ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n° 32	- 18 685,14 €

458233 - ORANGE 2023 OPE CPTÉ TIERS 2023	75 000,00 €
458234 - ORANGE 2024	- 14 300,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 200,00 €
Dépenses	1 706 962,80 €
13 - Subventions d'investissement	2 342,21 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- 250 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 470 000,00 €
26 - Participations et créances rattachées à des participations	100 000,00 €
4581025 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2025	70 000,00 €
45812023 - TRAVAUX CONNEXES 2023	141 200,00 €
458132 - ORANGE 2022 OPE CPTÉ TIERS n° 32	- 18 595,14 €
458133 - ORANGE 2023 OPE CPTÉ TIERS 2023	- 50 000,00 €
458134 - ORANGE 2024	- 74 300,00 €
4582022 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N° 22	60 278,98 €
4582023 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2023 N° 23	155 960,68 €
4582024 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N° 24	9 846,98 €
458214 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2014 n° 14	387,12 €
458215 - TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2015 n° 15	6 792,62 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 049,35 €

Le comité syndical, en ayant délibéré :

- Approuve la décision modificative n°3
- Approuve le versement de 100 K€ au titre de la montée au capital de la SAS Puy d'Energies
- Approuve de verser une subvention exceptionnelle aux entreprises Conceptions urbaines et Limagne Immo 08, pour respectivement 3 085.98€ et 4 093.76€, dans le but d'équilibrer les opérations de mandats suite à la facturation hors délai, dettes atteintes par la déchéance quadriennale.

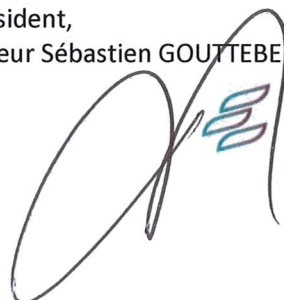
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBE



**territoire
d'énergie**
PUY-DE-DÔME



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat intercommunal à vocation multiple : Territoire Energie du Puy de Dôme (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25630014600030

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE PUY-DE-DOME.

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Syndicat (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	Sans Objet
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	Sans Objet
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	4
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	7
D1 - Balance générale - Dépenses	9
D2 - Balance générale - Recettes	11

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	17
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	21
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	23
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	26
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	30

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures**A - Arrêté et signatures**

32

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	15 000,00	0,00	50 000,00	0,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	46 540,88	0,00	0,00	0,00	46 540,88
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	71 000,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	37 891 806,33	0,00	1 470 000,00	0,00	39 361 806,33
Total des dépenses d'équipement		38 024 347,21	0,00	1 520 000,00	0,00	39 544 347,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	200 000,00	0,00	2 342,21	0,00	202 342,21
16	Emprunts et dettes assimilées	7 150 000,00	0,00	-250 000,00	0,00	6 900 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 350 000,00	0,00	-147 657,79	0,00	7 202 342,21
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 988 054,51	0,00	301 571,24	0,00	3 289 625,75
Total des dépenses réelles d'investissement		48 362 401,72	0,00	1 673 913,45	0,00	50 036 315,17

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	394 379,04		33 049,35	0,00	427 428,39
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		394 379,04		33 049,35	0,00	427 428,39

TOTAL	48 756 780,76	0,00	1 706 962,80	0,00	50 463 743,56
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	731 823,99
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 195 567,55
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	13 776 780,48	0,00	5 554 489,60	0,00	19 331 270,08
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	5 006 000,00	0,00	-2 000 000,00	0,00	3 006 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 282 780,48	0,00	54 489,60	0,00	22 337 270,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 374 197,16	0,00	0,00	0,00	3 374 197,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		13 374 197,16	0,00	0,00	0,00	13 374 197,16
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	3 258 205,11	0,00	1 131 214,86	0,00	4 389 419,97
Total des recettes réelles d'investissement		38 915 182,75	0,00	1 185 704,46	0,00	40 100 887,21

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	9 613 566,58		510 058,34	0,00	10 123 624,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	959 855,42		11 200,00	0,00	971 055,42
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 573 422,00		521 258,34	0,00	11 094 680,34

TOTAL	49 488 604,75	0,00	1 706 962,80	0,00	51 195 567,55
--------------	----------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 195 567,55
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

10 667 251,95

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Territoire Energie du Puy de Dôme - Budget Syndicat - DM (projet de budget) - 2025

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le



ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	6 691 410,00	0,00	0,00	0,00	6 691 410,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	867 970,00	0,00	0,00	0,00	867 970,00
014	Atténuations de produits	950 000,00	0,00	100 000,00	0,00	1 050 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	132 604,00	0,00	28 479,74	0,00	161 083,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 641 984,00	0,00	128 479,74	0,00	8 770 463,74
66	Charges financières	1 406 000,00	0,00	0,00	0,00	1 406 000,00
67	Charges spécifiques (4)	80 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	94 307,97		6 500,00	0,00	100 807,97
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 222 291,97	0,00	94 979,74	0,00	10 317 271,71

023	Virement à la section d'investissement (5)	9 613 566,58		510 058,34	0,00	10 123 624,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	959 855,42		11 200,00	0,00	971 055,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 573 422,00		521 258,34	0,00	11 094 680,34

TOTAL	20 795 713,97	0,00	616 238,08	0,00	21 411 952,05
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 411 952,05
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	605 429,39	0,00	-317 186,27	0,00	288 243,12
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00
74	Dotations et participations (4)	3 700 000,00	0,00	524 375,00	0,00	4 224 375,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 315 000,00	0,00	350 000,00	0,00	3 665 000,00
Total des recettes de gestion courante		18 620 429,39	0,00	583 188,73	0,00	19 203 618,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 621 429,39	0,00	583 188,73	0,00	19 204 618,12

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	394 379,04		33 049,35	0,00	427 428,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		394 379,04		33 049,35	0,00	427 428,39

TOTAL	19 015 808,43	0,00	616 238,08	0,00	19 632 046,51
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 779 905,54
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 411 952,05
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	10 667 251,95	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	2 342,21	33 049,35	35 391,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-250 000,00	0,00	-250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 470 000,00	0,00	1 470 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	301 571,24	0,00	301 571,24
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 673 913,45	33 049,35	1 706 962,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 706 962,80
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	100 000,00		100 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	28 479,74	0,00	28 479,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	-40 000,00	0,00	-40 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 500,00	11 200,00	17 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		510 058,34	510 058,34
Dépenses de fonctionnement – Total		94 979,74	521 258,34	616 238,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	616 238,08
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES**

DZ

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 554 489,60	0,00	5 554 489,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 000 000,00	0,00	-2 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	-3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 200,00	11 200,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 131 214,86	0,00	1 131 214,86
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		510 058,34	510 058,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 185 704,46	521 258,34	1 706 962,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 706 962,80
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	26 000,00		26 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	-317 186,27		-317 186,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	524 375,00		524 375,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	350 000,00	0,00	350 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	33 049,35	33 049,35
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		583 188,73	33 049,35	616 238,08

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			616 238,08

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		48 756 780,76	0,00	0,00	1 706 962,80	0,00	0,00	1 706 962,80	1 706 962,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	46 540,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 687 846,86	0,00	0,00	1 470 000,00	0,00	0,00	1 470 000,00	1 470 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	6 203 959,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 024 347,21	0,00	0,00	1 520 000,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00		2 342,21	0,00		2 342,21	2 342,21
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 150 000,00	0,00		-250 000,00	0,00		-250 000,00	-250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		7 350 000,00	0,00	0,00	-147 657,79	0,00	0,00	-147 657,79	-147 657,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 988 054,51	0,00	0,00	301 571,24	0,00	0,00	301 571,24	301 571,24
Total des dépenses réelles		48 362 401,72	0,00	0,00	1 673 913,45	0,00	0,00	1 673 913,45	1 673 913,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

Pour information dépenses

1015-20251015007-BF

Berser Levraut

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total des dépenses d'investissement cumulées
		I			II		III = I + II	1 706 962,80
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 706 962,80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES						
Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		39 488 604,75	0,00	1 706 962,80	0,00	1 706 962,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 776 780,48	0,00	5 554 489,60	0,00	5 554 489,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 006 000,00	0,00	-2 000 000,00	0,00	-2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00
Total des recettes d'équipement		22 282 780,48	0,00	54 489,60	0,00	54 489,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 374 197,16	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

TOTAL
(RAR N-1 + Vote)

Berser
Levrault

ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 374 197,16	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	3 258 205,11	0,00	1 131 214,86	0,00	1 131 214,86
Total des recettes réelles		28 915 182,75	0,00	1 185 704,46	0,00	1 185 704,46
021	Virement de la section de fonctionnement	9 613 566,58		510 058,34	0,00	510 058,34
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	959 855,42		11 200,00	0,00	11 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 573 422,00		521 258,34	0,00	521 258,34

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)		0,00
Affectation au compte 1068 (9)		0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 706 962,80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		48 756 780,76	0,00	0,00	1 706 962,80	0,00	0,00	1 706 962,80	1 706 962,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	46 540,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes: Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	46 540,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	40 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 687 846,86	0,00	0,00	1 470 000,00	0,00	0,00	1 470 000,00	1 470 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 908 071,53	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	12 102 832,30	0,00		1 570 000,00	0,00	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 676 943,03	0,00		-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Total des opérations d'équipement (5)	6 203 959,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 024 347,21	0,00	0,00	1 520 000,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00		2 342,21	0,00		2 342,21	2 342,21
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		2 342,21	0,00		2 342,21	2 342,21
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	7 150 000,00	0,00		-250 000,00	0,00		-250 000,00	-250 000,00
1641	Emprunts en euros	7 150 000,00	0,00		-250 000,00	0,00		-250 000,00	-250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		7 350 000,00	0,00	0,00	-147 657,79	0,00	0,00	-147 657,79	-147 657,79
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	2 988 054,51	0,00	0,00	301 571,24	0,00	0,00	301 571,24	301 571,24
4581022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22	23 177,81	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581023	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2023 N°23	7 280,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581024	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N°24	164 228,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581025	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2025	130 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
458120	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812023	TRAVAUX CONNEXES 2023	170 264,01	0,00		141 200,00	0,00	0,00	141 200,00	141 200,00
45812024	TRAVAUX CONNEXES 2024	844 676,81	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45812025	TRAVAUX CONNEXES 2025	1 200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458131	ORANGE 2021 OPE CPTE TIERS n°31	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458132	ORANGE 2022 OPE CPTE TIERS n°32	21 356,03	0,00		-18 595,14	0,00	0,00	-18 595,14	-18 595,14
458133	ORANGE 2023 OPE CPTE TIERS 2023	91 742,40	0,00		-50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
458134	ORANGE 2024	175 328,92	0,00		-74 300,00	0,00	0,00	-74 300,00	-74 300,00
458135	ORANGE 2025	160 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582021	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2021 N°21	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582022	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2022 N°22	0,00	0,00		60 278,98	0,00	0,00	60 278,98	60 278,98
4582023	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2023 N°23	0,00	0,00		155 960,68	0,00	0,00	155 960,68	155 960,68
4582024	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2024 N°24	0,00	0,00		9 846,98	0,00	0,00	9 846,98	9 846,98
458214	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2014 n°14	0,00	0,00		387,12	0,00	0,00	387,12	387,12
458215	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2015 n°15	0,00	0,00		6 792,62	0,00	0,00	6 792,62	6 792,62
458216	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2016 n°16	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458217	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2017 N°17	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458218	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2018 N°18	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458219	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2019 N°19	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458220	TRAVAUX SOUS MANDAT EP 2020 N°20	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458224	FT 2014 OPE CPTE TIERS n°24	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458225	FT 2015 OPE CPTE TIERS n°25	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458226	FT 2016 OPE CPTE TIERS n°26	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF

Berger Levrault

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
458227	FT 2017 OPE CPTE TIERS n°27	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458230	ORANGE 2020 OPE CPTE TIERS n°30	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		48 362 401,72	0,00	0,00	1 673 913,45	0,00	0,00	1 673 913,45	1 673 913,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35
	Reprise sur autofinancement antérieur	394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35
13918	Autres subventions d'équipement transf.	394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		394 379,04			33 049,35	0,00		33 049,35	33 049,35

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		39 488 604,75	0,00	1 706 962,80	0,00	1 706 962,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	13 776 780,48	0,00	5 554 489,60	0,00	5 554 489,60
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	95 794,76	0,00	95 794,76
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	1 887 571,37	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
13256	Attributions compensation investissement	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	7 009,94	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 052 199,17	0,00	1 058 694,84	0,00	1 058 694,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	5 006 000,00	0,00	-2 000 000,00	0,00	-2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	-2 000 000,00	0,00	-2 000 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00	0,00	-3 500 000,00
Total des recettes d'équipement		22 282 780,48	0,00	54 489,60	0,00	54 489,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 374 197,16	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 374 197,16	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		20 795 713,97	0,00	0,00	616 238,08	0,00	0,00	616 238,08	616 238,08
011	Charges à caractère général (4)	6 691 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	867 970,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	950 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	132 604,00	0,00	0,00	28 479,74	0,00	0,00	28 479,74	28 479,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 641 984,00	0,00	0,00	128 479,74	0,00	0,00	128 479,74	128 479,74
66	Charges financières	1 406 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	80 000,00	0,00		-40 000,00	0,00		-40 000,00	-40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	94 307,97			6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 580 307,97	0,00	0,00	-33 500,00	0,00		-33 500,00	-33 500,00
Total des dépenses réelles		10 222 291,97	0,00	0,00	94 979,74	0,00	0,00	94 979,74	94 979,74
023	Virement à la section d'investissement	9 613 566,58			510 058,34	0,00		510 058,34	510 058,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	959 855,42			11 200,00	0,00		11 200,00	11 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 573 422,00			521 258,34	0,00		521 258,34	521 258,34

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)**0,00****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****616 238,08**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le



ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 015 808,43	0,00	616 238,08	0,00	616 238,08
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	605 429,39	0,00	-317 186,27	0,00	-317 186,27
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 700 000,00	0,00	524 375,00	0,00	524 375,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 315 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion des services		18 620 429,39	0,00	583 188,73	0,00	583 188,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 621 429,39	0,00	583 188,73	0,00	583 188,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	394 379,04		33 049,35	0,00	33 049,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		394 379,04		33 049,35	0,00	33 049,35
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						616 238,08

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

51

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	TOTAL	20 795 713,97	0,00	0,00	616 238,08	0,00	0,00	616 238,08	616 238,08
011	Charges à caractère général (5)	6 691 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	205 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	48 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	46 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	263 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	31 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	867 970,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	270 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	300 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	20,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	150,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	28 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	950 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
739178	Autres	950 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739332	Départements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et préł. divers	0,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	132 604,00	0,00	0,00	28 479,74	0,00	0,00	28 479,74	28 479,74
65311	Indemnités de fonction	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		7 179,74	0,00	0,00	7 179,74	7 179,74
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
65818	Autres	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	4,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 641 984,00	0,00	0,00	128 479,74	0,00	0,00	128 479,74	128 479,74
66	Charges financières	1 406 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6616	Intérêts bancaires, opér. financement	200 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	80 000,00	0,00		-40 000,00	0,00		-40 000,00	-40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	80 000,00	0,00		-40 000,00	0,00		-40 000,00	-40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	94 307,97			6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	24 307,97			76 500,00	0,00		76 500,00	76 500,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	70 000,00			-70 000,00	0,00		-70 000,00	-70 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 580 307,97	0,00	0,00	-33 500,00	0,00		-33 500,00	-33 500,00

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

Pour

TO

Beset
Levrault

ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses réelles		10 222 291,97	0,00	0,00	94 979,74	0,00	0,00	94 979,74	94 979,74
023	Virement à la section d'investissement	9 613 566,58			510 058,34	0,00		510 058,34	510 058,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	959 855,42			11 200,00	0,00		11 200,00	11 200,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	959 855,42			11 200,00	0,00		11 200,00	11 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		10 573 422,00			521 258,34	0,00		521 258,34	521 258,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		19 015 808,43	0,00	616 238,08	0,00	616 238,08
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	605 429,39	0,00	-317 186,27	0,00	-317 186,27
706881	Cotisations obligatoires	70 000,00	0,00	-55 000,00	0,00	-55 000,00
706888	Autres	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	30 743,12	0,00	0,00	0,00	0,00
7085	Produits adhés° au titre des assurances	293 686,27	0,00	-293 686,27	0,00	-293 686,27
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	31 500,00	0,00	31 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	3 700 000,00	0,00	524 375,00	0,00	524 375,00
74741	Participation communes membres du GFP	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	3 000 000,00	0,00	186 199,13	0,00	186 199,13
74758	Participation autres groupements	500 000,00	0,00	263 800,87	0,00	263 800,87
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	74 375,00	0,00	74 375,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 315 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	45 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Total des recettes de gestion des services		18 620 429,39	0,00	583 188,73	0,00	583 188,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

						Envoyé en préfecture le 16/10/2025
						Reçu en préfecture le 16/10/2025
						Publié le 16/10/2025
						ID : 063-256300146-20251015-20251015007-BF
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Voté par l'assemblée	Total
			I		II	III = I + II
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 621 429,39	0,00	583 188,73	0,00	583 188,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	394 379,04		33 049,35	0,00	33 049,35
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	394 379,04		33 049,35	0,00	33 049,35
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		394 379,04		33 049,35	0,00	33 049,35

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),
A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session
A , le 09/10/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.